

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 10 mars 2020

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie de Salavre, le mardi dix mars deux mil vingt à dix-neuf heures et trente minutes, sous la présidence de Monsieur Gérard Poupon, Maire.

Sont présents : Mesdames Pascale Rouiller, Peggy Mathiaud, Thérèse Beguin et Christelle Bozon, Messieurs Jacques Féaud, Damien Blanc, Denis Chagnard, Alexandre Clément, et Sébastien Mayer.

Monsieur Damien Blanc a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du jeudi 23 janvier 2020

Le compte-rendu de la réunion du jeudi 23 janvier 2020 est adopté à l'unanimité. Le registre des délibérations est signé par les membres du conseil municipal présents.

Budget Lotissement Communal

➤ Comptes administratif et de gestion 2019

- Compte administratif 2019

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Pascale Rouiller, Maire-Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 du budget lotissement communal dressé par Monsieur Gérard Poupon, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice 2019,

1. *Lui **donne acte** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2019 du budget lotissement communal, lequel peut se résumer ainsi :*

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	8 058.64 €			70 986.65 €
Opérations de l'exercice				29 172.29 €
Totaux	8 058.64 €			100 158.94 €
Restes à réaliser				
Totaux cumulés	8 058.64 €		100 158.94 €	

2. **Constata**, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
3. **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,
4. **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

○ Compte de gestion 2019

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état de restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil Municipal :

- **STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- **STATUANT** sur l'exécution du budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- **STATUANT** sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'année 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

➤ Affectation de résultats 2019

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Gérard POUPON, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 100 158.94 €,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	29 172.29 €
B Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif)	70 986.65 €
C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	100 158.94 €
D Solde d'exécution d'investissement	- 8 058.64 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
F Besoin de financement = D + E	- 8 058.64 €
AFFECTATION = C si > 0.00 € = G + H	100 158.94 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	8 058.64 €
2) H Report en fonctionnement R002	92 100.30 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

➤ Budget primitif 2020

Le Maire présente le budget primitif, pour l'exercice 2020, comme suit :

Libellé	Montant
Section de Fonctionnement	
Dépenses	
<i>Chapitre 011 – Charges à caractère général</i>	130 800.00 €
<i>Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections</i>	1 808.00 €
<i>Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante</i>	1.00 €
Total des dépenses de fonctionnement	132 609.00 €
Recettes	
<i>002 – Excédent antérieur reporté</i>	100 158.94 €
<i>Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections</i>	130 800.00 €
<i>Chapitre 77 – Produits exceptionnels</i>	1.06 €
Total des recettes de fonctionnement	230 960.00 €
Section d'Investissement	
Dépenses	
<i>Chapitre 001 – Solde d'exécution d'investissement reporté</i>	8 058.64 €
<i>Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections</i>	130 800.00 €
Total des dépenses d'investissement	138 858.64 €
Recettes	
<i>Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections</i>	1 808.00 €
<i>Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés</i>	137 050.64 €
Total des recettes d'investissement	138 858.64 €

Le Conseil Municipal :

- **VOTE** le budget primitif, pour l'exercice 2020, comme présenté ci-avant.

Budget Communal

➤ Comptes administratif et de gestion 2019

- Compte administratif 2019

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Pascale Rouiller, Maire-Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 du budget communal dressé par Monsieur Gérard Poupon, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice 2019,

1. Lui **donne acte** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2019 du budget communal, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	47 675.43 €			211.38 €		
Opérations de l'exercice	371 502.98 €	403 991.41 €	202 141.53 €	313 833.77 €	621 319.94 €	718 036.56 €
Totaux	419 178.41 €	403 991.41 €	202 141.53 €	314 045.15 €	621 319.94 €	718 036.56 €
Restes à réaliser	190 861.58 €	213 293.47 €			190 861.58 €	213 293.47 €
Totaux	610 039.99 €	617 284.88 €	202 141.53 €	314 045.15 €	812 181.52 €	931 330.03 €

2. **Constate**, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3. **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,

4. **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

- Compte de gestion 2019

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état de restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil Municipal :

- **STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- **STATUANT** sur l'exécution du budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- **STATUANT** sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'année 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

➤ Affectation de résultat 2019

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Gérard POUPON, Maire.
Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 111 903.62 €,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017	
Résultat d'exploitation	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	111 692.24 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> (ligne 002 du compte administratif)	211.38 €
C Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	111 903.62 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	32 488.43 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	22 431.89 €
F Besoin de financement = D + E	0.00 €
AFFECTATION = C si > 0.00 € = G + H	111 903.62 €
3) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0.00 €
4) H Report en fonctionnement R002	111 903.62 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

➤ Cotisations, participations, subventions 2020

Le Conseil Municipal est informé qu'il est nécessaire de délibérer sur toutes les demandes de cotisations, participations et subventions. Le Conseil doit statuer notamment sur les demandes de l'année 2020.

Il est étudié toutes les demandes :

- *de cotisations et il est proposé un montant total de 730.00 € pour le compte 6281 – Cotisations communales,*
- *de participations et il est proposé un montant total de 40 000.00 € pour le compte 65548 – Contributions aux syndicats,*
- *de subventions et il est proposé un montant total de 1 700.00 € pour le compte 6574 – Subventions.*

Le Conseil Municipal ouï cet exposé et après avoir délibéré :

• **VOTE**

- *pour le compte 6281 – Cotisations communales un montant total de 730.00 €*
- *pour le compte 65548 - Contributions aux syndicats un montant total de 40 000.00 €*
- *pour le compte 6574 – Subventions un montant total de 1 700.00 €,*

• **VOTE** *les cotisations, participations et subventions 2020 dont le détail est fait dans le tableau en annexe.*

Compte 6281 - Cotisations	
Agence Départementale d'Ingénierie	200.00 €
AMF 01	130.00 €
AMR 01	90.00 €
Fédération communes forestières	100 €
Fonds solidarité logement	89.00 €
France Bois Forêt	70.00 €
Total compte 6281	679.00 €
Reste à ventiler	51.00 €

Compte 65548 - Participations	
<i>Ecoles primaire et maternelle de Coligny</i>	<i>25 000.00 €</i>
<i>Ecole de Saint-Etienne-du-Bois</i>	<i>630.00 €</i>
Total compte 65548	25 630.00 €
Reste à ventiler	14 370.00€

Compte 6574 - Subventions	
ADMR	60.00 €
Amicale des Anciens Pompiers de Salavre	180.00 €
Banque alimentaire	50.00 €
BTP CAF Ain	30.00 €
Club A la Claire Fontaine (Club du 3 ^{ème} âge)	180.00 €
Croix Rouge	80.00 €
FNACA	60.00 €
UDAF	20.00 €
MFR	20.00 €
Sou des écoles	120.00 €
Pupilles enseignement	20.00 €
APEL Saint-Etienne-du-Bois	20.00 €
Total compte 6574	840.00 €
Reste à ventiler	860.00 €

➤ Budget primitif 2020

Le Maire présente le budget primitif, pour l'exercice 2020, comme suit :

➤ <i>Libellé</i>	<i>Montant</i>
<i>Section de Fonctionnement</i>	
<i>Dépenses</i>	
Chapitre 011 – Charges à caractère général	63 430.00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés	60 410.00 €
Chapitre 14 – Atténuations de produits	5 500.00 €
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	10 000.00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	174 177.00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre sections	1 928.00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	57 655.00 €
Chapitre 66 – Charges financières	13 498.00 €
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	600.00 €
<i>Total des dépenses de fonctionnement</i>	<i>387 198.00 €</i>
<i>Recettes</i>	
002 – Excédent antérieur reporté	111 903.62 €
Chapitre 013 – Subventions d'investissement	18 000.00 €
Chapitre 70 – Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	7 627.00 €
Chapitre 73 – Produits issus de la fiscalité	137 280.00 €
Chapitre 74 – Subventions d'exploitation	54 700.00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	27 000.00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	30 687.38 €
<i>Total des recettes de fonctionnement</i>	<i>387 198.00 €</i>

<i>Libellé</i>	<i>Montant</i>
<i>Section d'Investissement</i>	
<i>Dépenses</i>	
001 – Solde d'exécution d'investissement reporté	13 475.38 €
020 – Dépenses imprévues	13 800.51 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	38 914.00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	81 000.00 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	140 390.00 €
<i>Total des dépenses d'investissement</i>	<i>287 579.89 €</i>
<i>Recettes</i>	
021 – Virement à la section de fonctionnement	174 177.00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections	1 928.00 €
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	70 000.00 €
Chapitre 13 – Subventions d'investissement	19 043.00 €
<i>Total des recettes d'investissement</i>	<i>265 148.00 €</i>

Le Conseil Municipal :

- **VOTE** le budget primitif, pour l'exercice 2020, comme présenté ci-avant.

Travaux en cours

Réhabilitation de l'ancienne école en 3 logements

AVIVA cuisines à réaliser les devis pour les cuisines des 3 logements.

Les devis ont été adoptés à l'unanimité et seront renvoyés à l'entreprise pour la mise en fabrication.

Aménagement de la voirie du lotissement communal « Le Villard »

Les travaux avancent, il est prévu de faire l'enrobé entre la fin du mois de mars et le début du mois d'avril 2020.

La semaine prochaine devrait être installé l'éclairage public.

Questions diverses

Chiffrage de la voirie 2020

L'enveloppe attribuée à la commune pour les travaux de voirie est de 34 282 € TTC.

Le chiffrage de voirie 2020 a subi une augmentation de 70 % suite à un nouveau marché à la CA3B, les travaux prévus ne peuvent pas tous être réalisés car le montant total est de 69 000 € TTC.

Le chemin du Bief Laval et la route de Cleyriat ont été retenus pour le programme de voirie 2020.

Planning des élections municipales

➤ *Dimanche 15 mars 2020 – 1^{er} tour des élections municipales*

Elus	8h à 11h00	11h00 à 13h30	13h30 à 16h00	16h00 à 18h00
Gérard POUPON	X			
Pascale ROUILLER			X	
Thérèse BEGUIN		X		
Jacques FEAUD	De 8h à 9h			X

Elus	8h à 11h20	11h20 à 14h40	14h40 à 18h
Damien BLANC			
Peggy MATHIAUD		X	
Christelle BOZON	X		
Sébastien MAYER			X
Alexandre CLEMENT		X	
Denis CHAGNARD			X

Toutes les questions de l'ordre du jour étant épuisées et personne ne demandant à nouveau la parole, le Maire déclare la séance levée à vingt-et-une heure et trente minutes.

*Le Maire
Gérard **POUPON***